

Bulletin d'inscription INSTITUTIONNELLE

Centre d'information et de documentation

Modalités d'emprunt

Nombre de documents empruntables :	20 maximum NB : les revues, articles et tout autre document classé comme nonempruntable sont exclus du prêt.
Durée d'emprunt :	4 semaines NB : l'emprunt peut être prolongé de 2 semaines, sur demande et sous réserve de disponibilité des documents.
Engagement :	Le CRA ne demande pas de chèque de caution. Toutefois, l'emprunteur s'engage, en cas de perte ou de dommages, à racheter à ses frais les documents concernés afin de pouvoir les restituer au CRA.

Coordonnées de l'institution

NOM de l'institution :			
Adresse :			
Code postal :		VILLE :	
NOM du responsable :		Prénom :	
Téléphone :			
E-mail :			

Je souhaite m'inscrire à la newsletter du CRA (1x/trimestre)

NOM des emprunteurs autorisés :	
--	--

Je soussigné-e, _____, accepte l'utilisation et **la conservation de mes données personnelles par le CRA des Pays de la Loire pour l'usage exclusif du service de documentation ainsi que l'envoi d'informations concernant la vie et le fonctionnement du CRA**. J'ai noté que je dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression à mes données personnelles sur demande à dpo@cra-paysdelaloire.fr.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'emprunt du centre d'information et de documentation et m'engage à les respecter.

A :

Le :

Signature :